

LUNDI 11 MARS 2024

PROJET EOLIEN DE CHEZY-EN-ORXOIS

Compte rendu de l'Atelier de co-construction
Mairie de Chézy-en-Orxois



Sommaire

1. Préambule	3
2. Les participants	4
3. Synthèse des éléments présentés et des échanges	5
3.1 Le projet éolien de Chézy-en-Orxois et ses actualités.....	5
3.2 Les études de faisabilité... ..	6
3.3 Les démarches d'information et de concertation.....	7
3.4 Séquence questions/réponses.....	8
3.5 Travail de co-construction sur une carte.....	11
3.6 Les attentes des habitants au sujet des projets.....	12

1. Préambule

Depuis 2021, ENERTRAG s'engage activement dans l'exploration de la faisabilité d'un projet éolien dans la commune de Chézy-en-Orxois, en extension du parc éolien existant.

L'année 2024 représente un tournant majeur pour ce projet, marquant la phase de pré-étude à la phase de développement. Cela signifie que l'entreprise entreprendra toutes les études nécessaires pour évaluer la faisabilité du projet, notamment en termes de potentiel éolien, d'impact écologique, paysager, acoustique, technique, et autres.

Après avoir réalisé un porte-à-porte pour rencontrer les résidents en 2022, suivi d'un forum d'information en 2023, nous souhaitons mettre en place un modèle de co-construction dont l'objectif est de collaborer étroitement avec les habitants pour façonner le projet en tenant compte de leurs besoins et de leurs aspirations. Ce processus permettra de garantir une prise en compte adéquate des préoccupations locales, favorisant ainsi une intégration harmonieuse du projet éolien dans son environnement

Enertrag a donc rassemblé les habitants de la commune à la salle municipale, de 19h à 21h dans le cadre d'un son premier atelier de co-construction, afin de :

- 1) Informer sur l'avancement des études et échanger avec les élus et les habitants ;
- 2) Identifier des points de photomontage avec les personnes présentes

Le présent compte rendu est dédié à la retranscription des échanges tenus lors de cet atelier.

2. Les participants

Ce premier atelier de co-construction a rassemblé 16 habitants de Chézy sur orxois , dont la maire et des adjoints de la commune.

Les équipes d'ENERTRAG étaient présentes afin de répondre au mieux aux questions des riverains.

- Monsieur Laurent Simon
- Monsieur Olivier Ferré
- Monsieur Simon Germain
- Monsieur Bougon Gilles
- Madame Quendef Brigitte
- Monsieur Amet Jacques
- Monsieur Richardoi Vincent
- Madame Potel Françoise
- Monsieur Charon Gilles
- Madame Brigitte Fernande
- Madame Maryanne Barbier
- Monsieur Thirouw Cedric
- Monsieur Waddington Florian
- Monsieur Vercauter Sylvain
- Monsieur Cejway René

Enertrag :

- Hélié de Saint Laurent, Chef de projet
- Paul Ricossé, Responsable de la communication et de la concertation
- Zineb Ouchahed, chargée de concertation

3. Synthèse des éléments présentés et des échanges

Les participants à l'atelier de co-construction ont eu l'occasion de s'informer sur l'avancement du projet éolien de Chézy-en-Orxois mais également de co-construire et d'entamer des premières réflexions sur les mesures d'accompagnements. Nous avons relevé l'ensemble des questions qui ont été posées lors des échanges.

Le support présenté est joint en annexe et consultable sur la plateforme participative du projet à l'adresse suivante :

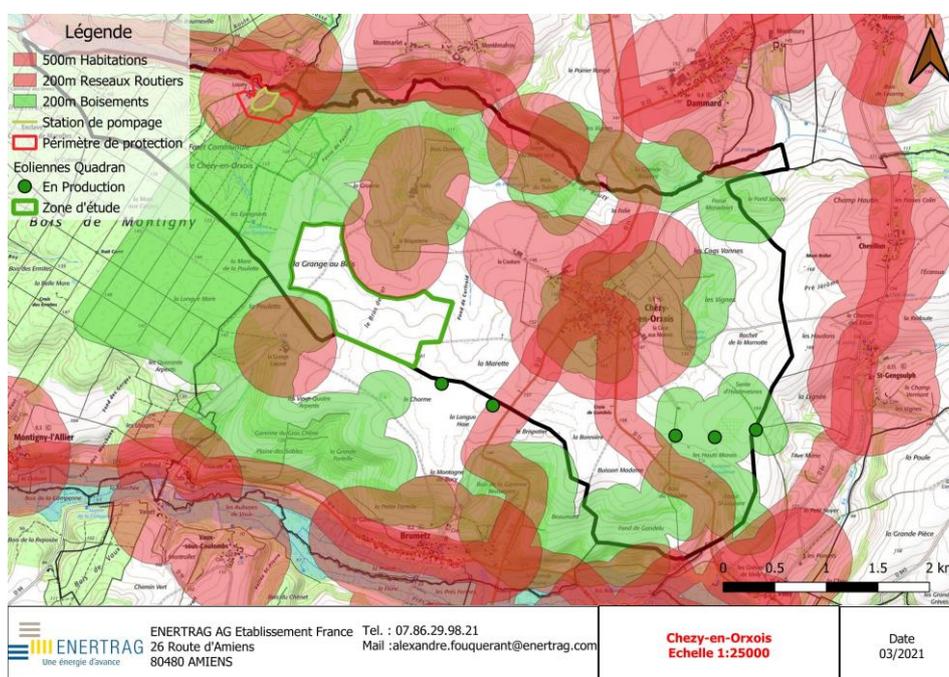
www.enertrag.fr/chezy-en-orxois/le-projet

3.1 Le projet éolien de Chézy-en-Orxois et ses actualités

La réunion a débuté avec une présentation par Enertrag de l'équipe puis de l'entreprise pour ensuite exposer les études en cours sur le projet éolien de Chézy en Orxois et présenter le calendrier prévisionnel.

L'historique :

- **2021** : réservation foncière et rencontre avec la mairie
- **2022** : étude des perceptions via 2 sessions de porte-à-porte
- **2023** : lancement de la démarche de concertation et des études à l'été.



Carte représentant les deux zones potentielles d'implantation de Chézy-en-Orxois.

Le potentiel de ces zones est de 5 éoliennes d'une hauteur de 200 mètres bout de pales maximum avec un respect d'une distance minimal aux lieux de vie de 500m et **200 mètres** de distance aux bois.

Où en est le projet ?

Les études du projet sont en cours. Elles ont commencé à l'été 2023 avec l'installation du mât de mesure de vent. Les études portent sur l'écologie, le vent, le paysage et l'acoustique. Les résultats sont attendus pour le dernier trimestre 2024. A la suite, ENERTRAG pourra définir une implantation, réaliser l'étude d'impact et déposer le Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale à préfecture de l'Aisne.

Le projet sera déposé courant 2025 pour une mise en service du parc en 2030.



3.2 Les études de faisabilité

Dans un second temps, Enertrag a présenté en détail, les différents types d'études en cours de réalisation pris en compte dans la conception technique du projet éolien de Chézy-en-orxois.

4 grandes études sont en cours :

- **Les études écologiques** qui consistent à étudier sur au moins 1 cycle biologique complet les impacts potentiels du parc sur la faune et la flore. Ils ont été débutés en été 2023
- **Les études acoustiques** qui consistent à évaluer l'environnement sonore à proximité du parc en projet pour connaître le bruit maximal à ne pas dépasser. Ils se sont lancés pendant l'hiver de 2023
- **Les études paysagères** menées afin d'étudier la visibilité des éoliennes envisagées et

identifier les points paysagers à préserver. Ils se sont lancés pendant l'été de 2023

- **Les études des vents qui permettent de** mesurer l'orientation et la vitesse des vents, pour définir l'implantation, le type de machine Ils ont été débutés en été 2023

3.3 La démarche d'information et de concertation.

Une deuxième partie de la réunion a été consacrée à la démarche d'information et de concertation qu'Enertrag met en place pour accompagner le développement de ce projet éolien.

Dans un premier temps, Enertrag a rappelé les objectifs de la démarche d'information et de concertation initiée autour du projet éolien de Chézy-en-Orxois qui vise à co-construire un projet éolien à valeur ajoutée pour le territoire, dans lequel chaque habitant qui le souhaite peut prendre part et partager ses réflexions.

Dans un second temps, Enertrag a partagé un résumé des actions réalisées depuis le lancement de la démarche de concertation :

-Organisation d'un 1^{er} comité élus afin de présenter l'équipe développement d'Enertrag et la démarche de concertation

-Mise en ligne d'un site internet dédié au projet pour partager ses actualités et celles de la démarche de concertation

-Distribution d'une lettre d'information d'invitation au forum d'information réalisée en porte-à-porte.

-Animation d'un 1^{er} forum d'information pour présenter les contours du projet, acculturer les habitants l'éolien et présenter Enertrag et la démarche de concertation.

3.4 Séquence questions/réponses :

Question: *En matière de communication, est-ce que tous les habitants du village sont informés de l'atelier d'aujourd'hui ?*

Réponse d'Enertrag: Effectivement, lors de nos différents porte-à-porte nous avons rencontrés les riverains qui nous ont fait un retour positif. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous avons initié cette démarche. Nous avons donc distribué une lettre d'information la semaine dernière et disposons d'un site internet dédié au projet qui a été mis en ligne l'été dernier, où vous pouvez retrouver toutes les informations pertinentes.

Question: *La distance minimale des habitations est-elle de 500 mètres ?*

Réponse d'Enertrag: Oui, c'est exact. Il est important de souligner que les études ne sont pas encore terminées et que les emplacements précis des éoliennes n'ont pas encore été définis. Nous disposons d'une zone relativement petite mais flexible. Nous sommes ouverts à la discussion avec vous pour déterminer ce qui est acceptable pour la communauté. En tout cas, nous ne pouvons pas installer des éoliennes à moins de 500 mètres des habitations.

Question: *Comment pouvez-vous réduire le bruit des éoliennes ?*

Réponse: Actuellement, nous envisageons plusieurs solutions pour réduire le bruit des éoliennes. Si les études acoustiques révèlent la nécessité de mettre en place un bridage alors nous en mettrons un en place pour atténuer le bruit ainsi. On peut aussi essayer d'explorer la technologie des pales conçues pour diminuer le bruit lors de leur passage entre le mât et la pale. Ces innovations s'inspirent des systèmes de vol des oiseaux pour minimiser les bruits. Il est important de noter que les éoliennes actuelles ne bénéficient pas encore de ces technologies plus récentes. De plus, nos éoliennes sont beaucoup plus performantes que les modèles précédents et les progrès technologiques réalisés au cours des dernières années ont considérablement réduit les niveaux sonores. Nous tiendrons également compte des études acoustiques du village et de l'emplacement précis des éoliennes pour minimiser leur impact sonore.

Question: *Quelle est la hauteur des éoliennes actuelles par rapport à celles prévues ?*

Réponse d'Enertrag: Les éoliennes prévues seront plus hautes que celles sur le parc voisin . Cependant, il est difficile de se rendre compte de cette différence lorsque l'on se trouve à proximité. L'objectif de ce soir est justement de visualiser l'emplacement potentiel des éoliennes et d'évaluer leur impact visuel sur le paysage environnant.

Question: Est-il possible de masquer visuellement les éoliennes ?

Réponse d'Enertrag: Nous avons discuté de cette question lors de réunions précédentes. Nous tenons à souligner que nos projets contribuent financièrement à la collectivité locale et que nous soutenons également des projets environnementaux locaux. Nous pouvons envisager le financement d'actions telles que la plantation d'arbres pour améliorer la biodiversité locale et atténuer l'impact visuel des éoliennes.

Question: Est-il possible de changer les pales des éoliennes actuelles ?

Réponse d'Enertrag: Les éoliennes du parc de Ourcq et Clignon appartiennent à une autre société et donc ne dépendent pas de nous. En ce qui concerne les problèmes acoustiques, je vous recommande de contacter la Dreal pour obtenir des conseils et des solutions.

Question: Quels sont les niveaux sonores autorisés pour les éoliennes ?

Réponse d'Enertrag: Les éoliennes doivent respecter les niveaux sonores réglementés. La réglementation française (Arrêté du 26 aout 2011, article 26) impose les contrôles suivant :

- Contrôle des émergences aux niveaux des Zones à émergence réglementée (habitations) : Lorsque le bruit ambiant (bruit avec éoliennes du projet en fonctionnement) dépasse 35 dB(A) , les émergences* ne doivent pas dépasser 5 décibels le jour et 3 décibels la nuit.
- Contrôle du bruit maximal des éoliennes au périmètre de mesure : Le niveau bruit maximal est de 70 dB(A) le jour et 60 dB(A) la nuit au niveau du périmètre de mesure du bruit**
- Contrôle des tonalités marquées

*émergence = différence entre bruit ambiant (bruit avec les éoliennes du projet) et bruit résiduel (bruit sans les éoliennes du projet)

**périmètre de mesure du bruit= Polygone comprenant les éoliennes du projet avec un rayon R tel que $R=1.2*(\text{hauteur de moyeu} + \text{longueur d'un demi-rotor})$

Question: La loi récente sur l'accélération des énergies renouvelables permet-elle d'accélérer les processus d'implantation ?

Réponse d'Enertrag: En mars dernier, la loi sur l'accélération des énergies renouvelables a été adoptée dans le but de faciliter et d'accélérer le développement de projets tels que le nôtre. Les délais d'instruction étaient souvent trop longs, c'est pourquoi cette loi a été mise en place. Les communes ont dû définir des zones d'accélération, et les préfetures doivent maintenant valider ces zones. Cette loi entrera en vigueur l'année prochaine, ce qui nous laisse le temps de préparer notre projet en conséquence.

Question: *Les relevés acoustiques sont-ils accessibles au public ?*

Réponse d'Enertrag: Normalement, nous ne sommes pas tenus de fournir ces relevés avant la phase d'enquête public. Cependant, nous sommes là pour vous informer et répondre à vos questions. Nous pourrions vous présenter ces relevés lors d'un prochain événement si vous le souhaitez.

Question: *Que se passe-t-il si une éolienne dépasse les niveaux sonores autorisés ?*

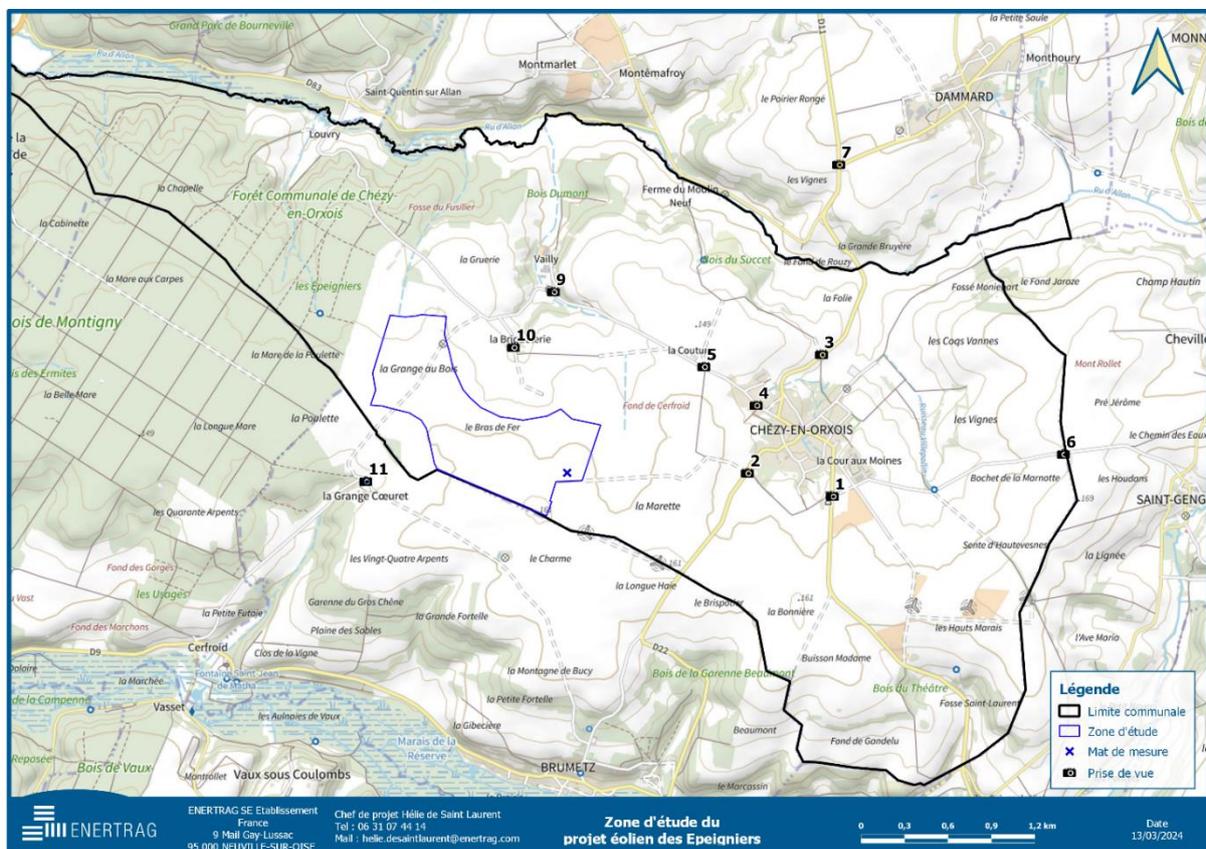
Réponse d'Enertrag: Nous sommes tenus de trouver des solutions pour respecter les normes acoustiques. Dans le cas où une éolienne ne respecterait pas les niveaux sonores autorisés, nous devons prendre des mesures correctives.

3.6 Travail de co-construction sur une carte

Après la séquence questions/réponses, un travail de co-construction sur une carte A0 a été entrepris par l'équipe d'Enertrag afin de repérer des points de photomontages.

Les participants ont été invités à partager leurs connaissances locales et leurs points de vue sur les paysages environnants afin d'identifier les endroits clés où les photomontages des éoliennes pourraient être réalisés pour mieux visualiser l'impact visuel du projet.

Nous avons pu cartographier ensemble, avec précision les points de photomontages sur une carte A0 (image ci-dessous) . Cette carte constitue désormais une ressource pour notre équipe de projet, nous permettant de visualiser et d'analyser l'impact visuel potentiel des éoliennes à partir des différents points de vue identifiés par les participants.



Prochaines actions :

- Le compte rendu sera distribué aux participants et publié sur le site web.
- Les recherches se poursuivent et le travail accompli sera précieux pour nous.
- Nous prévoyons une reprise de contact au printemps prochain.